No2_22_01_2014.qxd:vivre_la_ville 21.1.2014 15:44 Page 1

Mercredi 22.01.14 | 47e année | No 2

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

L'ouverture au monde...

... Passe aussi par permettre aux jeunes de faire leurs premières armes dans un monde du travail, pas toujours très hospitalier. Les dispositifs d'intégration professionnelle de la Ville et de l'Etat de Neuchâtel leur offrent l'occasion de découvrir ou d'affirmer leurs vocations, de prendre conscience de leurs forces et de leurs faiblesses, de leurs envies et aspirations, et de devenir ainsi des acteurs à part entière de notre monde.

Dans son nouveau programme politique «Art de vivre et innovation», le Conseil communal met notamment au cœur de ses préoccupations et ambitions le renforcement de la cohésion et de la citoyenneté. Qu'est-ce que cela signifie? Développer une société solidaire, attentive aux besoins de chacun de ses membres, qu'ils soient isolés ou en difficulté, quelle que soit leur histoire ou leur origine. C'est aussi donner à toutes et tous les moyens de se rencontrer et de s'exprimer.

A ce titre, le programme Cyberthé (voir page 11), conduit en collaboration avec l'association Pro Senectute, est un beau symbole. Des jeunes en recherche d'un emploi initient des personnes âgées aux outils numériques. Ce pont lancé entre les générations donne ainsi l'opportunité d'un moment de partage entre jeunes et seniors confrontés aux arcanes de l'informatique, et peut-être de créer quelques amitiés défiant les préjugés entre les âges.

Thomas Facchinetti
Directeur de la culture

Le cortège du lion constitue l'événement phare du Nouvel An chinois en ville de Neuchâtel.

Ambiance chinoise en ville

Le quartier du Temple du Bas s'anime samedi 25 janvier de 9 à 17 heures pour célébrer le Nouvel An chinois à Neuchâtel. Cette 4e édition est placée sous le signe de la culture chinoise. Véritable point d'orgue de la manifestation, le cortège du lion défilera à 15 et 16 heures.

«Les mois de janvier et février correspondent à une période morte au centre-ville. C'est une excellente occasion pour faire un événement qui attire du monde», indique Laurent Paillard, initiateur du Nouvel An chinois à Neuchâtel. Passionné par la Chine et sa civilisation, le commerçant a lancé la manifestation pour la première fois en 2011 sous l'égide de l'association «Neuchâtel un cœur en ville».

Danse du lion

Les commerçants feront éclater à 10 heures des pétards chinois pour lancer l'événement. Un temple de rue sera aménagé contre le Temple du Bas avec un bouddha, des essences et des fruits. Orné de lanternes lumineuses, le quartier se verra animé par divers ateliers et démonstrations. Calligraphie, Feng Shui, arts martiaux et jeux figurent au programme. Le public aura aussi l'occasion de déguster des spécialités typiquement chinoises, dont des raviolis, des gâteaux de lune et différents breuvages. De la musique chinoise agrémentera le tout. La fameuse danse du lion constitue l'événement phare de la manifestation. Une troupe zurichoise donnera vie au lion, qui défilera à 15 et 16 heures dans les rues du Bassin, du Temple-Neuf et des Poteaux.

Un événement appelé à grandir

Le Nouvel An chinois est célébré entre le 21 janvier et le 20 février, selon le cycle lunaire. Cette année, il tombe le 31 janvier. A Neuchâtel, il est fêté avec une semaine d'avance. «L'événement est apolitique: nous ne parlons pas de politique entre nous», précise Laurent Paillard. Le commerçant verrait bien la manifestation prendre de l'ampleur pour s'étendre à d'autres rues du centre-ville. «Chaque quartier pourrait développer une animation spécifique, à condition que les commerçants veuillent bien s'impliquer dans l'organisation d'un tel événement.» (ak)

Les Autorités et les commerçants du centre-ville tirent un bilan positif des animations de fin d'année.

Le power trio neuchâtelois Deep Kick vernit son nouvel album «Human Buzz» vendredi à la Case à chocs.

Le Nouvel Ensemble Contemporain interprète Brahms dimanche 26 janvier au Temple du Bas.

Publicité

Braderie
Du 23 au 25 janvier
70%
60%
50%
Devant les commerces participants
la maladière centre
neuchâtel

No2_22_01_2014.qxd:vivre_la_ville 21.1.2014 15:44 Page 3

Dans ce numéro

Programme politique

Le programme de législature 2014-2017 est encarté dans la présente édition. Vous y retrouverez les grands axes qui guideront la politique de la Ville pour les prochaines années

« Human Buzz »

Le groupe de funk-rock Deep Kick vernit vendredi son nouvel album à la Case à chocs. Avec «Human Buzz», le trio neuchâtelois démontre qu'il n'a rien perdu de sa dextérité. Et qu'il a gagné en maturité.

Page 4

Nouvel horaire en 2016

Un nouvel horaire ferroviaire à la demi-heure entrera en vigueur en 2016. La gare de Neuchâtel maintiendra des correspondances de qualité à l'intérieur et vers l'extérieur du canton.

Page 8

Vers Paris en TGV

La liaison Neuchâtel-Paris a été réaménagée. Un RegioExpress permet désormais de prendre le TGV à Frasne trois fois par jour, sans rallongement du temps de parcours. La pérennité de l'offre dépendra de la fréquentation de la ligne.

Page 9

Dix ans de self-défense

L'école d'autoprotection TatouT célèbre ses 10 ans d'existence avec la parution d'un livre. Fondée à Neuchâtel, elle propose des cours de prévention de la violence. Entretien avec sa directrice Daphné Jaquet-Chiffelle.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 29 janvier.

Les autorités communales et les commerçants tirent un bilan positif des animations de fin d'année

Le public a répondu présent et s'est pressé en masse au centre-ville durant les animations de fin d'année, ici au concert d'Angie Ott à la place des Halles.

Noël a attiré la foule au centre-ville

La Ville de Neuchâtel et les commerçants du centre-ville tirent un bilan positif et encourageant des animations, qui se sont déroulées durant la fin de l'année 2013. Les silent parties et le concert d'Angie Ott ont rencontré un grand succès. Les illuminations et les décorations ont permis de créer une véritable atmosphère de Noël. Si les commerçants du centre-ville n'ont pas vu leur chiffre d'affaires augmenter par rapport aux années précédentes, ils ont tout de même réussi à le maintenir et à attirer le public au centre-ville dans une ambiance des plus chaleureuses.

«On a réussi à faire ce que l'on souhaitait et le public a répondu présent. Nous avons eu beaucoup de retours positifs», se félicite Jean-Marc Boerlin, délégué au centre-ville. Les illuminations de Noël ont fait briller le centre de mille feux. Des jeux de lumière ont mis en valeur plusieurs bâtiments emblématiques, dont la Collégiale et l'Hôtel de Ville. «Nous avons profité de faire un certain nombre d'essais au niveau des éclairages. Ceux-ci sont les prémices d'un plan lumière qui visera à mettre en valeur le patrimoine.»

Silent party reconduite

Les soirées silencieuses organisées par Festi'neuch à la place des Halles ont rencontré un succès au-delà des espérances. Malgré la météo, la silent party du jeudi soir a attiré 400 personnes. Celle du samedi a vu défiler pas moins de 2'000 personnes. «Ces chiffres ne sont pas des estimations, ils correspondent au nombre de casques empruntés», précise Jean-Marc Boerlin. Le concert d'Angie Ott a lui aussi rencontré un beau succès avec environ 500 spectateurs. Ces animations musicales et dansantes ont tellement plu qu'elles seront reconduites en fin d'année 2014. «Une silent party aura lieu le samedi avant Noël et un concert sera également prévu», indique le délégué au centre-ville.

> « Neuchâtel aura une carte à jouer avec l'ouverture des commerces dimanche avant Noël »

Par ailleurs, le marché des produits du terroir gagnera en taille. Le délégué du centre-ville l'imagine plus grand et mieux placé. «A Neuchâtel, il n'existe pas de place idéale pour un marché de Noël au centre-ville et d'autre part, il est très important de ne pas cacher les vitrines des commerçants.» Les nocturnes, elles, sont moins fréquentées. «Neuchâtel aura une carte à jouer avec l'ouverture des commerces dimanche avant Noël», estime Susanne Dändliker, commerçante au centre-ville.

Dialogue rétabli

Les commerçants ont réussi à maintenir un chiffre d'affaires stable par rapport aux années précédentes. «Augmenter son chiffre d'affaires c'est presque mission impossible en regard au franc fort et au succès des achats en ligne», précise Jean-Marc Boerlin. Le budget de la Ville pour l'embellissement du centre se montait à 150'000 francs, dont un crédit spécial de 20'000 francs pour l'éclairage de la Collégiale. «C'était important que la Ville donne un signal fort pour le centre-ville. Le dialogue est renoué. La communication a joué un rôle clé dans le succès des animations: c'est important de faire des choses, mais encore plus de le faire savoir», détaille Susanne Dändliker. Autorités communales et commerçants ont bien l'intention de continuer à travailler main dans la main pour faire bouger le centre-ville. «Nous avons créé une attente avec toutes ces animations. Notre objectif est de faire au moins aussi bien, sinon mieux pour la fin de l'année 2014», conclut le délégué au centre-ville. (ak)

No2_22_01_2014.qxd:vivre_la_ville 21.1.2014 15:44 Page 4

Le power trio neuchâtelois vernit son premier « grand » album vendredi à la Case à chocs pour un show qui promet

Deep Kick prêt pour un nouveau buzz

Les Deep Kick reviennent vendredi dans leur ville, avec dans les valises un nouvel album, présenté à la Case à chocs. Un show annoncé bouillant, avec des morceaux énergiques comme il faut.

Deep Kick semble avoir trouvé les bons branchements pour pouvoir créer un « Human Buzz », à la Case à chocs et au-delà. • **Photo : Artaban.tv**

«Ça fait une éternité... et ce sera d'autant plus exceptionnel !» A l'instar de ses compères de Deep Kick, le batteur-chanteur Fantin se réjouit de retrouver la Case à chocs vendredi, alors que le groupe ne s'était plus produit dans sa ville depuis 2011. Un retour qui s'annonce haut en couleurs, puisque le trio partagera pour la première fois son nouveau cd, « Human Buzz ». Le concert mélangera nouveautés et anciens titres, le tout appuyé par une création lumière à la hauteur de l'événement et une identité visuelle en accord avec l'album.

Album léché

Si le style énergique de DP n'a pas disparu avec un rock mâtiné de funk (ou l'inverse), la cohésion et la cohérence dans le groupe et les morceaux ont augmenté. Les lignes musicales ont encore gagné en équilibre, les textes se font plus introspectifs. « Ce que l'on vit en tant que personne peut beaucoup influencer nos compositions. Le titre *Human Buzz* est d'ailleurs lié à ce fourmillement d'émotions, et au buzz internet qui a fait ce que l'on est devenu aujourd'hui (réd. : les vidéos du groupe comptent 1,5 million de vues sur internet)», essaie Fantin.

Une évolution presque logique pour le trio, qui préparait depuis 2012 ce premier album complètement abouti, après trois EP. « On a pris du recul sur ce que l'on a fait auparavant », reprend David, le bassiste. «Ça reste toujours nous, mais on épure nos lignes instrumentales pour faire place à la mélodie.»

Les Neuchâtelois ont cherché à garder la même dynamique que sur scène en enregistrant en live en studio. « C'est un côté brut que l'on revendique. On a toujours essayé d'avoir un son superpuissant en étant seulement trois, sans rajouter 40'000 instruments », relate Fantin. « On a remarqué sur certains enregistrements faits par le passé au métronome que l'on perdait cette énergie dans des morceaux qui avaient bien marché sur scène », complète le guitariste Filo. Les voix ont été enregistrées après les parties instrumentales, et le mixage a été plus que soigné.

Le vernissage s'annonce intense, malgré le stress inhérent à cette première. « On a tendance à tout oublier une fois sur scène : le principal, c'est que les gens soient dans le trip de l'énergie positive avec nous », conclut Fantin. (thn)

Vendredi 24 janvier, 21 heures, Case à chocs. Prélocations sur www.petzitickets.ch Informations sur www.deepkickband.com

Deep Kick en bref

Groupe de funk-rock fondé en 2010 sous sa forme actuelle, Deep Kick décolle directement avec son premier EP, « First shot ». Il se produit notamment au Schoolwave Festival d'Athènes devant 5'000 spectateurs, à Festi'neuch ou au Caprice Festival. Après « Second Round » en 2011 et « Busted » en 2012, « Human Buzz » est attendu dès vendredi.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). La Salle Rousseau est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2014.

Jusqu'en février, exposition « Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIIIe siècle ». Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 31 août, exposition « Argent, jeux, enjeux ».

Jeudi 23 janvier, 18h30, au musée ce soir, « Jeux de hasard : un équilibre précaire », conférence dans le cadre de l'exposition « Argent, jeux, enjeux », donnée par Jean-Marie Jordan, directeur de la Commission fédérale des maisons de jeu.

Mardi 28 janvier, 12h15, mardi du musée, « Neuchâtel et la Suisse », visite ciblée de l'exposition « Neuchâtel : une histoire millénaire », par Chantal Lafontant Vallotton.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public. Le Café (accès par le musée) est ouvert au public du lundi au vendredi, de 10h à 17h et accueille de nombreux événements liés à l'exposition à venir consacrée au Japon.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 juin, exposition « Donne la patte ! Entre chien et loup ». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74, jusqu'au 9 mars, exposition « Balades avec le Minotaure ». Ouvert me-di de 11h à 17h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 janvier, « Chats gantés », exposition de photographies de Alexandre et Marie-France Parrat. Ouvert ma-ve de 14h à 18h30 ou sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars, exposition « Berlettes et pipolets ». Ouvert ma-di de 13h à 18h.

Divers

Salon du Bleu Café (fbg du Lac 27), vendredi 24 janvier à 21h, « Noche Flamenca », avec le trio Alogamia, spectacle de flamenco présenté par l'Association Ibaté.

Temple du Bas, samedi 25 janvier à 17h, Showband Les Armourins, concert annuel de gala.

Collège des Parcs (rue des Parcs 22), salle du 4e étage est, samedi 25 janvier à 17h, mercredi 29 janvier à 9h10, 10h10 et 10h55, spectacle « Le Carnaval des animaux ».

No2_22_01_2014.qxd:vivre_la_ville 21.1.2014 15:44 Page 5

L'actualité culturelle

Invitation au voyage

Dimanche 26 janvier, Nathalie Paillet – alias Miss Paillette – et les Grognons Grincheux invitent le jeune public un agréable voyage sur les ailes du petit oiseau Air Line ! Ils amèneront petits et grands pour un périple qui débute en Afrique, là où il ne pleut pas, et qui, au fil de l'eau, va traverser les rivières et la mer pour rejoindre l'Europe. Dans la forêt, en train ou sur le dos d'une baleine, Miss Paillette et les Grognons Grincheux proposent une déambulation imaginaire, musicale, poétique, drôle et légère. Une invitation à rencontrer toutes sortes d'animaux, à découvrir des instruments atypiques et à retenir des refrains.

Centre culturel neuchâtelois, rue du Pommier 9, dimanche 26 janvier à 17h. Renseignements et réservations : 032 725 05 05.

8 Seasons

L'accordéoniste Richard Galliano sera au Temple du Bas le 28 janvier prochain pour un concert intitulé « 8 Seasons ». Il existe des œuvres tellement connues que leur potentiel innovateur reste à l'ombre. Parmi celles-ci figure sans aucun doute le concerto pour violon « Les Quatre Saisons de Vivaldi » : une œuvre dans laquelle le compositeur baroque vénitien établit de nouvelles normes en imitant toutes sortes de bruits, tels que douce brise ou vents violents, gazouillements d'oiseaux ou aboiement de chien, transformés en musique. Qui d'autre que le maître du cross-over aurait de meilleures qualités pour donner une nouvelle touche de couleur au tube de Vivaldi ? Lui qui, dans le passé, s'est confronté avec succès à Bach et Astor Piazzolla, Billie Holiday et Edith Piaf. Autrement dit : l'alchimiste Galliano est le musicien de choix lorsqu'il s'agit de transformer des œuvres musicales connues de manière surprenante et vibrante.

Temple du Bas, mardi 28 janvier à 20h. Renseignements et réservations : Le Strapontin, tél. 032 717 79 07 ou billeterie@theatredupassage.ch.

Conférence

Mardi 28 janvier, David-Olivier Jaquet-Chifelle, professeur ordinaire et titulaire de la chaire en traces et identités numériques à l'Institut de Police Scientifique de l'Université de Lausanne, donnera une conférence publique sur le thème « Quelle(s) identité(s) avons-nous dans la société de l'information ? Risques et opportunités liés aux nouvelles formes d'identités ». Qui sommes-nous ? Quelle est notre identité dans la société de l'information ? Avons-nous véritablement une seule identité ? Les développements technologiques de ces dernières années et, en particulier, l'avènement d'Internet ont profondément révolutionné les concepts d'identité(s) et d'identification. Dans la société de l'information, nous avons tous de multiples identités ; elles sont souvent liées à nos rôles, à nos actions et à nos interactions avec les autres. Nous allons présenter certaines opportunités et certains risques liés à cette [r]évolution, en particulier du point de vue de la science forensique et de la cybercriminalité.

Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, mardi 28 janvier à 20h. Prix : non-membres Fr. 12.–; membres Fr. 8.–; jeunes en formation gratuit.

Le Nouvel Ensemble Contemporain est en concert dimanche 26 janvier au Temple du Bas

Le NEC interprète Brahms

Le Nouvel Ensemble Contemporain investit dimanche le Temple du Bas dans le cadre de la saison de la Société de Musique de Neuchâtel. Avec une question : « Aimez-vous Brahms ? »

Programmé par la Société de Musique de Neuchâtel, le quatrième concert de la saison du Nouvel Ensemble Contemporain (NEC) sera… classique. Avec une question : « Aimez-vous Brahms ? »

Le compositeur allemand sera en effet à l'honneur dimanche au Temple du Bas. Dans un programme d'une sublime cohérence, le public appréciera quelques belles surprises. Il pourra (re-)découvrir 18 des 42 Lieder contenu dans le recueil des *Deutsche Volkslieder WoO 33*, suivis par la *Serenade n. 1 op. 11 en ré majeur.*

« Le domaine du NEC se situe plutôt dans la musique contemporaine, mais tous les musiciens ont une formation classique. Chacun avait à cœur d'y revenir », entame Pierre-Alain Monot, directeur artistique de l'ensemble.

Le NEC a le regard tourné vers Brahms pour son concert au Temple du Bas. • **Photo : Pablo Fernandez**

Première audition

Le ténor Bernard Richter, avec lequel le NEC collabore pour la première fois – « Il a une voix qui correspond bien à Brahms », relève Pierre-Alain Monot – sera soutenu par une orchestration composée spécialement par le chef titulaire du NEC, en première mondiale. « En regard de la *Serenade*, très populaire et qui puise ses racines dans la musique du peuple, le Lied méritait aussi un arrangement avec des instruments. Ce n'est pas iconoclaste d'aller imaginer une orchestration », s'enthousiasme Pierre-Alain Monot. « C'est assez jubilatoire de revenir sur les pas de Brahms. »

En seconde partie, le public pourra entendre la *Serenade n. 1 op. 11,* arrangée pour neuf instruments par Jorge Notter. Le NEC propose ainsi la version originale reconstruite que Brahms prévoyait lui-même lors des premiers instants de composition de cette œuvre trop rarement entendue.

De quoi répondre par l'affirmative à la question d'ouverture. (thn)

NEC, « Aimez-vous Brahms ? » Dimanche 26 janvier à 17 heures au Temple du Bas. Réservations : billeterie@theatredupassage.ch ou 032 717 79 07

Chronique culturelle

Pom, pom, pom, pom

Orchestre de tout un canton, l'Ensemble Symphonique Neuchâtel (ESN) a donné samedi à La Chaux-de-Fonds et dimanche au Temple du Bas un magnifique concert alliant en une recette dont seul le chef Alexander Mayer a le secret le romantisme de la 5e de Beethoven à l'intellectualisme du concerto de chambre op. 8 d'Alban Berg. Cette œuvre complexe écrite il y a presque un siècle demeure d'un abord difficile et aurait profité d'une présentation d'avant concert qui en aurait facilité la compréhension. Rassuré par l'exécution parfaite de la Symphonie du destin de Beethoven et heureux de la couleur que le chef a su donner à l'orchestre à cette occasion, le public de l'ESN se posait à l'issue du concert la question de l'avenir du seul orchestre symphonique de la République qui ne donnera pas le dernier des concerts prévus dans sa saison (celui des 26 et 27 avril) faute d'argent pour payer les musiciens. « Espérons que les pouvoirs publics ou une banque ou une assurance fassent un geste », suggérait un vieil habitué. On ne peut que lui donner raison car l'ESN mérite d'exister et de continuer à nous aider à vivre par ses interprétations de qualité !

Patrice Neuenschwander

Publicité

EMERY
Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres
Ecoute et empathie pour
conseiller les familles
032 841 18 00 24h/24
Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire
Neuchâtel - Colombier

Fiduciaire du 1er Mars S.A.
Agréée en matière de révision (ASR)
Beaux-Arts 26 • 2001 Neuchâtel
Tél. 032 724 18 22/23
E-mail: Fid1ermars@bluewin.ch
Tous mandats fiduciaires • Déclarations d'impôts • Gérances

No2_22_01_2014.qxd:vivre_la_ville 21.1.2014 15:44 Page 7

Parlement des Jeunes

Présentation du nouveau bureau du Parlement des Jeunes

Pour sa rentrée, au mois d'octobre 2013, le Parlement des jeunes accueillait une trentaine de nouveaux membres et lors de sa séance constitutive, l'assemblée composée d'une centaine de membres a élu le bureau qui siègera cette année.

Le Parlement des Jeunes a élu son nouveau bureau: (de gauche à droite) Inès Herrera, Christine Perrin, Antoine Willemin

Pour l'année 2014, le Parlement des Jeunes continue sa belle dynamique avec un nombre de membres et de projets importants. Grâce à cette organisation, la jeunesse s'exprime, s'implique et contribue à la construction d'une société plus proche de ses attentes et besoins. Pour favoriser son développement et sa pérennité, il est nécessaire d'avoir à la tête du Parlement des Jeunes un bureau soudé et motivé, présentations.

Christine Perrin, l'ancienne trésorière, a été élue à la présidence; cette jeune femme de 19 ans représente l'association Colore le monde et étudie à la He-Arc Santé. Le fonctionnement du Parlement des Jeunes n'a plus de secrets pour elle et c'est avec confiance et enthousiasme qu'elle envisage l'année présidentielle.

Pour la vice-présidence, l'assemblée a accordé toute sa confiance à une nouvelle membre débordant d'énergie et d'idées. Inès Herrera étudie au Lycée Denis-de-Rougemont. Agée de 15 ans, elle est la cadette du Parlement des jeunes.

La trésorerie sera assumée par Antoine Willemin, 20 ans et étudiant à l'Université de Neuchâtel. Membre depuis quelques années, très actif au sein de NeuchVox et conseiller général au sein de sa commune, Antoine pourra amener toute son expérience.

Un bureau très complémentaire et animé par la volonté de favoriser l'épanouissement des jeunes dans la ville et répondre à leurs demandes. Outre son rôle de représentation, le bureau doit préparer les séances qui se tiennent une fois par mois. Il veille au bon fonctionnement des différentes commissions et répond volontiers aux requêtes des organisations culturelles, sportives, économiques ou sociales qui travaillent en faveur de la jeunesse. Pour l'année 2014, le projet phare du PJNE n'est autre que la création d'un espace dédié à la jeunesse et nous pouvons déjà annoncer que la Fête des voisins aura lieu vendredi 23 mai 2014.

Service de la culture et de l'intégration

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)
Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Neuchâtel-Gym (groupe enfantine)
Leçons tous les jeudis (hors période de vacances scolaires): enfants de 4 à 7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Contacter la monitrice: 032 724 77 07.

Football
Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Samedi 25 janvier à 11h Xamax M12 – Lausanne, amical
A 13h30, Xamax M16 – Annecy, amical
Mercredi 29 janvier à 15h Xamax M16 – Team Jura, amical

Stade de la Maladière
Samedi 25 janvier à 11h Xamax M14 – Sion, amical
A 13h, Xamax M15 – Sion, amical
A 16h Xamax FCS – Stade Lausanne-Ouchy, amical

Volleyball
Maladière, Halle B, salle 4
Samedi 25 janvier à 14h, NUC II – VBC Les Ponts-de-Martel, M17-F

Basketball
Maladière, Halle A, Salle 2
Samedi 25 janvier à 11h, MJ Basket – Grand Saconnex, U14-F
A 13h, MJ Basket – Grand Saconnex, U16-M
A 15h, MJ Basket – Morges, U16-F

Handball
Halle de sport de la Riveraine
Vendredi 24 janvier à 20h30, HBC Neuchâtel – HC Servette, M19-F

Hockey sur glace
Patinoire du littoral
Samedi 25 janvier à 11h30, HC Université Neuchâtel – Genève-Servette HC, Moskitos A
A 20h30, HC Université Neuchâtel II – HC Bassecourt, 3e ligue
Dimanche 26 janvier à 17h, HC Université Neuchâtel – HC Franches-Montagnes, Juniors Top
Mardi 28 janvier à 20h, HC Université Neuchâtel I – Forward-Morges, 1re ligue
Patinoire du Littoral, Nouvelle halle
Samedi 25 janvier à 17h, HC Serrières-Peseux – CP Fleurier, 2e ligue
A 20h, HC Val-de-Ruz – HC Courtételle, 3e ligue

No2_22_01_2014.qxd:vivre_la_ville 21.1.2014 15:44 Page 8

Les liaisons ferroviaires de et vers Neuchâtel vont devenir plus performantes à l'horizon 2016

Trains à la demi-heure dès 2016

L'Etat de Neuchâtel, les CFF et l'Office fédéral des transports ont signé vendredi dernier une déclaration d'intention visant à la mise en œuvre d'un nouvel horaire ferroviaire à la demi-heure en 2016. La gare de Neuchâtel maintient ainsi des correspondances de qualité à l'intérieur et vers l'extérieur du canton.

Maintenir des correspondances nationales de qualité en gare de Neuchâtel et doubler la cadence de la desserte régionale. Tels étaient les objectifs du canton en signant vendredi, avec les CFF et l'Office fédéral des transports (OFT), une déclaration d'intention pour la mise en œuvre d'un nouvel horaire ferroviaire dès décembre 2015.

Un changement rendu nécessaire suite au renouvellement complet du nœud ferroviaire de Lausanne dès 2016. Celui-ci bousculera en effet les horaires des trains InterCity (ICN), avec une cadence à la demi-heure, à laquelle s'adaptera donc le canton de Neuchâtel.

Communes neuchâteloises avantagées

«Neuchâtel est le seul canton qui profite de manière immédiate du chantier de Lausanne», relève Christine Gaillard, directrice de la mobilité de la Ville de Neuchâtel.

Un train RE reliera ainsi Neuchâtel au Locle toutes les 30 minutes, avec arrêts à Chambrelien, aux Geneveys-sur-Coffrane, aux Hauts-Geneveys, à La Chaux-de-Fonds et au Crêt-du-Locle. L'arrêt de Montmollin-Montezillon doit par contre être remplacé par un service de bus jusqu'aux Geneveys-sur-Coffrane.

De plus, un train régional reliera toutes les 30 minutes la capitale cantonale à Corcelles-Peseux, avec arrêt intermédiaire aux Deurres. Tout bonus pour les communes concernées. «La cadence sera doublée vers la ville de Neuchâtel, ce qui rejoint notre politique d'agglomération», apprécie Thomas Perret, conseiller communal en charge de la mobilité et de la politique d'agglomération à Corcelles-Cormondrèche. «Cela devient presque une ligne de tram. Il sera peut-être possible d'y affiner encore la desserte.» La connexion est cependant moins évidente entre Corcelles-Peseux et La Chaux-de-Fonds, puisque les usagers devront changer à Neuchâtel pour remonter ensuite – sans que cela ne rallonge significativement la durée du trajet.

Buttes (Val-de-Travers) verra également sa desserte doubler, avec les mêmes arrêts qu'aujourd'hui. La ligne Neuchâtel-Gorgier ne passera pas encore à la demi-heure, mais de meilleures correspondances vers Lausanne seront assurées. Le goulet de Vauseyon ne permet pas d'ajouter cette amélioration.

Améliorations techniques

Le problème du goulet de Vauseyon sera partiellement résolu. Les lignes vers Le Locle, le Val-de-Travers, ainsi que celle du Pied du Jura continuent d'y passer. Comment une cadence à la demi-heure a-t-elle ainsi pu être rendue possible ? «Il s'agit surtout d'adaptations techniques à Vauseyon, qui permettent de glisser un à deux trains supplémentaires par heure : les CFF arrivent à diminuer la distance entre les trains», détaille Pierre-Olivier Aragno, délégué à la mobilité, au développement durable et à l'environnement de la Ville de Neuchâtel. «Cela offrira une meilleure liaison avec le haut du canton, les vallées et le réseau national.» (thn)

Nouvel horaire suspendu à la votation FAIF

Directeur suppléant de l'Office fédéral des transports (OFT), Pierre-André Meyrat a souligné l'importance du FAIF (financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire) pour la bonne mise en œuvre de l'horaire 2016. «Tous les beaux projets évoqués sont suspendus à la votation du 9 février. Si le oui l'emporte, la Confédération pourra financer les travaux nécessaires.» Sans l'aval du peuple à ce projet FAIF, dit-il, difficile de maintenir et de développer le réseau alors que le trafic ne cesse de croître.

Christine Gaillard, directrice de la mobilité en Ville de Neuchâtel, parle d'un effet domino : si le FAIF ne finance pas directement l'horaire prévu à Neuchâtel, il le rend possible grâce aux travaux en gare de Lausanne ainsi qu'au tunnel de Gléresse, qui sont eux financés par le FAIF.

«Ce financement ancré dans la Constitution pérennisera l'entretien et les investissements concernant les infrastructures ferroviaires», complète Pierre-Olivier Aragno, délégué communal à la mobilité, au développement durable et à l'environnement. «Cette votation est essentielle pour les futurs projets du canton.» (thn)

Les représentants de Lyria, des CFF, du canton de Neuchâtel, de la Fédération du Transjuralpin et de la CNCI ont inauguré le 15 décembre la nouvelle desserte Neuchâtel-Paris via Frasne.

La nouvelle offre TGV entre Neuchâtel et P

La nouvelle o

La liaison Neuchâtel-Paris a été réaménagée depuis un mois. Un RegioExpress permet désormais de prendre le TGV à Frasne trois fois par jour au lieu de deux, sans rallongement du temps de parcours. La pérennité de l'offre dépendra de la fréquentation de la ligne.

Le TGV vers Paris ne passe plus par Neuchâtel depuis le 15 décembre dernier. Afin de pallier cette perte, une nouvelle offre a été mise sur pied. «C'est une liaison importante, pour la ville comme pour le canton de Neuchâtel. Elle permet de maintenir la place de Neuchâtel dans le réseau international», se félicite Christine Gaillard, conseillère communale en charge de la mobilité. Une offre essentielle pour les voyages

No2_22_01_2014.qxd:vivre_la_ville 21.1.2014 15:44 Page 9

Le goulet de Vauseyon connaîtra quelques améliorations techniques qui permettront à davantage de trains de passer.

l et Paris devra être suffisamment utilisée pour devenir pérenne

offre TGV vers Paris doit vivre

d'affaires, mais aussi de tourisme (voir encadré).

Cette offre de substitution constitue également un atout pour le trafic régional et les pendulaires. «Il y a eu une réflexion à la fois internationale et régionale, les horaires ont été adaptés aux frontaliers», souligne Christine Gaillard. La desserte du Val-de-Travers sera sensiblement améliorée grâce à l'arrêt systématique à Travers.

Trois courses par jour

Désormais, un train RegioExpress se rend jusqu'à Frasne, où il attend le TGV en provenance de Lausanne. Les voyageurs peuvent ainsi rester à l'abri, comme dans une salle d'attente, sauf dans le train du soir en direction de Paris, pour des raisons d'exploitation.

Trois courses quotidiennes sont proposées – à 8h10, 12h11 et 18h04 – à des conditions défiant toute concurrence. Le temps de parcours varie entre 3h52 et 3h58, contre minimum cinq heures pour les autres possibilités – via Berne-Bâle, Bienne-Delémont ou encore Bienne-Delle-Belfort. Le prix de la course, hors offres spéciales, est également plus avantageux que les autres itinéraires.

De plus, l'offre reste estampillée «TGV Lyria» malgré une première partie du trajet effectuée dans un RegioExpress des CFF. Les voyageurs peuvent ainsi bénéficier des offres Lyria et réserver très facilement leur billet par internet. Pour le train du matin, café, croissants et journaux sont offerts en 1re classe vers Paris, alors que du vin blanc de Neuchâtel sera servi au retour.

Bons débuts

La balle est maintenant dans le camp des utilisateurs. «Les questions vont venir si la ligne n'est pas suffisamment fréquentée», relève Pierre-Olivier Aragno, délégué à la mobilité, au développement durable et à l'environnement de la Ville de Neuchâtel. «Les gens doivent utiliser ce train pour le pérenniser», prolonge Olivier Baud, chef du Service cantonal des transports, en espérant une trentaine de personnes par train au minimum.

Un mois après sa mise en service, l'offre connaît a priori une belle réussite. Sans avoir encore de chiffres à disposition, Olivier Baud a reçu des premiers échos positifs de la part du directeur de Lyria et de l'Association transports et environnement (ATE). (thn)

Offre touristique à valoriser

Outre les voyages d'affaires, la liaison avec Paris est bénéfique au niveau touristique. «C'est un apport évident qui offre une visibilité assez conséquente. Neuchâtel est ainsi une destination directe clairement établie sur le site internet de Lyria», relève Lena Brina, déléguée au tourisme et à la culture de la Ville.

Une collaboration avec Lyria, Tourisme neuchâtelois et l'association Jura & Trois-Lacs est ainsi envisagée pour promouvoir Neuchâtel, son cadre et ses produits auprès des milliers d'utilisateurs des TGV. Sachant que «beaucoup de gens cherchent leurs vacances sur internet», constate Lena Brina, «le gros travail sera de vanter les mérites de Neuchâtel et de la destination Jura & Trois-Lacs sur des sites tels que celui de Lyria.» Vidéos interactives ou guides touristiques en ligne pourraient ainsi prochainement émerger. (thn)

No2_22_01_2014.qxd:vivre_la_ville 21.1.2014 15:44 Page 10

L'association N'terractive propose des ateliers pour les élèves âgés de 14-15 ans

« Donner à rêver »

L'heure de la rentrée a sonné pour les ateliers Graine de génie et Graine de citoyen de l'association N'terractive. Ceux-ci donnent l'opportunité à des élèves de degrés 10 et 11 de rencontrer des personnalités notamment scientifiques et politiques. Une manière de devenir acteur et de poser des questions à des hommes et des femmes aux parcours atypiques. Lumière sur ces ateliers empreints d'humanité.

Tout a commencé avec le millénaire des enfants en 2011. L'association N'terractive a réuni 1'000 enfants au Château de Neuchâtel dans le cadre des festivités du Millénaire de la Ville de Neuchâtel. «L'objectif consistait à susciter l'enthousiasme des enfants pour leur ville et son histoire. Chacun devait expliquer ce qu'il aimait et le marquait à Neuchâtel», indique Zahra Banisadr, responsable de la conception et de la programmation des ateliers Graine de génie et Graine de citoyen pour l'Association N'terractive. L'événement a suscité un tel engouement tant auprès des élèves que des personnalités intervenantes, qu'il a donné naissance aux ateliers Graine de génie et Graine de citoyen.

Pascal Couchepin au Mail

Depuis l'an passé, ce projet propose aux écoles une série de présentations sur différentes thématiques, animées par des personnalités. Issues de domaines variés, elles ont en commun des parcours de vie atypiques. Cette année, c'est l'ancien Conseiller fédéral Pascal Couchepin qui a ouvert les feux. Il a donné jeudi dernier au Mail une conférence sur le thème «La Suisse dans un monde en mutation». Au terme de sa présentation, les élèves ont pu lui poser des questions. «Les ateliers se déroulent toujours selon le même principe. Le but étant de créer des échanges entre l'intervenant et les élèves. De manière à ce qu'ils deviennent acteurs et apprennent à prendre la parole. C'est une occasion d'élever le débat et d'ouvrir d'autres horizons», détaille Zahra Banisadr.

L'ancien Conseiller fédéral Pascal Couchepin a captivé son auditoire jeudi dernier au Mail à l'occasion de l'atelier Graine de génie et Graine de citoyen de l'association N'terractive.

> « C'est une occasion d'élever le débat et d'ouvrir d'autres horizons »

De Yann Lambiel à Claude Nicollier

«Pour continuer, nous avons déposé notre projet auprès de la Confédération, qui a donné son feu vert en septembre dernier», précise Zahra Banisadr. Neuf ateliers sont prévus dans les écoles du littoral neuchâtelois pour le premier semestre 2014. Ils touchent 1'187 élèves des degrés 10 et 11. «J'insiste beaucoup auprès des directeurs de collèges pour que des élèves de chaque section – préprofessionnelle, moderne et maturité – puissent participer à ces ateliers», relève la conceptrice. L'objectif, soutenu par la Confédération, est de vulgariser la science et de démocratiser des connaissances en les rendant accessibles au plus grand nombre. Les intervenants sont choisis pour leur parcours et leur capacité à captiver un auditoire. Ils s'engagent à donner de leur temps. Durant les prochains mois, les élèves auront l'opportunité de rencontrer l'humoriste Yann Lambiel, l'astrophysicien Claude Nicollier, le docteur ès sciences Paul Jolissaint ou encore les conseillers d'Etat Monika Maire-Hefti et Alain Ribaux. «Toutes ces personnalités apportent du rêve, elles donnent à rêver aux générations futures», souligne Zahra Banisadr. A terme, ces ateliers pourraient s'étendre à la Suisse romande, puis à l'entier du pays. (ak)

Questions à...

... Zahra Banisadr, responsable de la conception et de la programmation des ateliers Graine de génie et Graine de citoyen de l'association N'terractive.

Que souhaitez-vous transmettre aux élèves au travers de ces ateliers ?

L'humanité, plus d'humanité dans ce monde. Mon fils a récemment obtenu sa maturité scientifique. Lors de la remise des diplômes, le directeur du Lycée Denis-de-Rougemont, Philippe Robert, a prononcé un très beau discours. « Avide de réussite, de confort et d'argent, chacun d'entre nous laisse imperceptiblement de côté les humanités… Avec cette crainte de produire des générations de machines utiles, dociles, techniquement qualifiées, plutôt que des citoyens capables de réfléchir par eux-mêmes et de remettre en cause certains dogmes», a-t-il déclaré. «Science sans conscience n'est que ruine de l'âme.» C'est exactement ce message que nous souhaitons faire passer. Nous tenons à faire ce lien entre science et conscience. C'est important que la jeunesse sente que l'élite vient à sa rencontre. C'est ce partage qui nous intéresse.

Quel est le souvenir le plus marquant que vous gardez de ces rencontres ?

L'atelier présenté par Claude Nicollier. Lorsqu'il est arrivé dans l'auditoire, les élèves se sont tous levés pour l'applaudir. J'ai senti du respect et de l'admiration de leur part. Une véritable communion s'est établie. Les élèves venaient lui serrer la main à la fin de la rencontre.

Ces ateliers destinés aux enfants pourraient tout aussi bien captiver un public adulte. Les enfants se rendent-ils compte de la chance qu'ils ont ?

Le scientifique Antoine Müller a animé un atelier. Il a mis au point des lasers en quête de vie sur la planète Mars dans le cadre d'une mission de la NASA. Ses explications étaient très difficiles. Un élève s'est spontanément levé pour dire qu'il n'y comprenait rien. Antoine Müller a pu adapter son discours au niveau des élèves.

On nous demande souvent si les élèves ont les connaissances nécessaires pour comprendre les intervenants. Ces ateliers sont justement faits pour hausser le niveau. Les enseignants ont ensuite la possibilité de revenir en classe sur ce qui a été dit. Les élèves préparent d'ailleurs des questions à l'école en vue d'interroger leur interlocuteur. Et ils ont toujours la possibilité de se manifester s'ils ne comprennent pas quelque chose.

Les intervenants acceptent-ils facilement de participer à ces ateliers ?

La majorité accepte. Jean Studer est venu deux fois, de même que le microbiologiste Michel Aragno. Claude Nicollier a également accepté de revenir pour une deuxième fois. Jérémie Lagarrigue, était très touché par le projet. Il a arrêté l'école à l'âge de 16 ans. Il souhaitait motiver les élèves à continuer leurs études. Il s'est vraiment senti concerné. Lors de l'atelier de Raphaël Domjean, les élèves ont appris qu'il était en section préprofessionnelle au Mail. Il s'est battu pour remonter et a réussi un magnifique parcours de vie. C'est beau de voir que ces personnalités donnent de leur temps pour les jeunes.

No2_22_01_2014.qxd:vivre_la_ville 21.1.2014 15:44 Page 11

A propos...

Faute majeure !

Le sens que l'on peut donner à certains gestes semble universel. D'autres en revanche, ne peuvent être compris que selon la région géographique où il sont exécutés. Ainsi, lors des Championnats d'Europe de short-track à Dresde, le Néerlandais Sjinkie Knegt a tout simplement « disjoncté ». Auteur d'un double doigt d'honneur envers son vainqueur, il a par bonheur été déchu de sa médaille d'argent. Le geste part, le mot suit et, parfois, la pensée vient… et tout le monde est unanime sur la justesse de la sanction !

On a appris que la statue du Christ qui surplombe Rio de Janeiro a été touchée par la foudre lors d'un récent et violent orage. La moitié de son pouce a été cassée. Faute de signalisation, les participants aux prochains Championnats du monde de football sauront-ils néanmoins emprunter la bonne voie, celle de la victoire ? Le Brésil a-t-il choisi une nouvelle fois une façon originale de se mettre à l'index ?

Rémy Voirol

Ateliers du mercredi

L'Atelier des musées informe qu'il reste encore quelques places pour les divers ateliers suivants :

Muséum d'histoire naturelle
« Il dit quoi, le toutou ? »
Pour les enfants de 4 à 6 ans
Mercredis 29 janvier et 26 mars, de 13h30 à 15h.
Mercredis 12 et 19 février, de 15h30 à 17h.
« Savez-vous parler chien ? »
Pour les enfants de 7 à 10 ans
Mercredi 12 mars, de 13h30 à 15h.
Mercredis 5 février et 5 mars, de 15h30 à 17h.

Musée d'art et d'histoire
« A toi de jouer »
Pour les enfants de 4 à 6 ans, en duo (1 enfant + 1 adulte)
Mercredis 5 mars et 7 mai, de 14h à 15h30.
Pour les enfants de 7 à 10 ans.
Mercredis 12 février et 23 avril, de 14h à 16h.

Renseignements et inscriptions : Atelier des musées, www.atelier-des-musees.ch

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Direction de l'Urbanisme met au concours, pour le Service des permis de construire, le poste d'

inspecteur/trice des chantiers à 50%

Sous la responsabilité du chef de service et en lien étroit avec les inspecteurs des constructions, il/elle aura pour tâches :

- de contrôler la sécurité publique dans le cadre des chantiers de construction ;
- d'assurer la coordination, dans le cadre des chantiers de construction, avec les représentants de la SUVA (Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents) et du BPA (Bureau de prévention des accidents) ;
- de contrôler la conformité des constructions ayant fait ou non l'objet d'autorisations ;
- d'assurer les prestations de délégué BPA et de répondant CHST (commission d'hygiène et de sécurité au travail) ;
- de participer à la gestion administrative du service des permis de construire (correspondance, statistiques, classement, archivage).

Vous êtes titulaire d'un CFC de dessinateur/trice en bâtiment ou d'un autre CFC dans un métier de la construction et pouvez justifier d'une expérience professionnelle dans ce domaine. Vous maîtrisez la langue française et les outils informatiques de base (Word, Excel, etc.). Vous êtes capable de travailler de façon autonome à l'intérieur d'une petite équipe et avez des aptitudes relationnelles.

Si vous souhaitez exercer vos compétences au sein d'une collectivité publique dynamique, avec des possibilités de formation continue, veuillez transmettre votre offre complète (lettre de motivation, curriculum vitae, copies de diplômes et certificats) jusqu'au **1er février 2014** à l'adresse suivante :

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction : à convenir.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de l'architecte communal adjoint au 032 717 76 61, fabien.coquillat@ne.ch.

Présences consulaires du Portugal

La communauté portugaise peut compter désormais sur des présences consulaires en ville de Neuchâtel (rue de Tivoli 28). Elles se tiendront mardi tous les quinze jours de 9h30 à 12h et de 13h à 15h30. Des actes consulaires simples (passeports, cartes d'identité, actes de naissance ou de décès, etc.) pourront y être réalisés, se sont réjouis mardi João de Deus (Ambassade du Portugal) et Sylvain Ghirardi (Service de l'intégration). Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

Université Populaire Neuchâteloise

L'Université Populaire Neuchâteloise, section du littoral, vous informe qu'il reste des places dans les cours suivants :

Perfectionnement du français écrit
Par Dominique Natali
Du 4 février au 20 mai, 13 mardis de 18h30 à 20h
Splendeur de l'art indien
Par Gérald Comtesse
27 janvier, 3, 10 et 17 février de 18h30 à 20h
L'art de la RDA
Par Walther Tschopp
5, 12, 19 février 2014 de 18h30 à 20h
Ces cours ont lieu au CPLN, Maladière 84, bâtiment A
Indices animaliers en hiver
Par Alain Schwab
Dimanche 16 février 2014 de 8h45 à 16h45 à la Montagne de Cernier
Découverte sur le terrain agrémentée d'une fondue à midi !
Ethologie, une histoire naturelle des comportements
Par J.-L. Renk
4 et 11 février de 19h15 à 21h30
Ce cours a lieu au CPLN, bâtiment A, salle A44

Renseignements auprès du secrétariat de l'Université Populaire Neuchâteloise, tél. 032 725 50 40, courriel : upn-littoral@rpn.ch, site internet : http://upn.cpln.ch.

A louer

Rue Caselle 4 à Neuchâtel

Appartement de 4½ pièces
entièrement rénové
Loyer mensuel Fr. 1'700.– + Fr. 290.–
ac. charges
Libre de suite ou à convenir

Renseignements et visites : Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

Atelier Cyberthé

Le Cyberthé est un atelier d'informatique pour les aînés désireux de maintenir et d'exercer leurs connaissances informatiques.

Des jeunes moniteurs sont à disposition pour répondre à toutes les questions de manière individualisée, les

mercredis de 14 à 16 heures, dans les locaux de Mod'Emploi, Rue Tivoli 28.

Contact : Nadia Lutz, tél. 032 717 73 90.
Inscriptions : le jour-même, sur place.

Organisateurs : Pro Senectute Arc jurassien et Service de l'intégration de la Ville de Neuchâtel.

No2_22_01_2014.qxd:vivre_la_ville 21.1.2014 15:44 Page 12

La chronique musicale de...

Simon le papillon !

Mathieu Neuenschwander

En plein cœur de l'hiver, une chenille électronique amorce sa transformation. Emilie Simon, Björk à la française avec des guitares en plus est sur le point de sortir « Mue », un nouvel album dont l'éclosion se produira ce printemps... Vivement !

Emilie Simon continue à nous envoûter. On adore ! • **Photo : sp**

Emilie Simon, elle est du sud de la France ! Née le 17 juillet 1978 à Montpellier, cette future fée électro plonge tête la première dans le grand bain musical. Maman est mélomane avertie et papa ingénieur du son. Après l'école, elle observe pendant des heures les musiciens qui enregistrent dans le studio du sous-sol de la maison. Elle développe rapidement une oreille exceptionnelle et se met à composer. En 2003, Emilie Simon sort un premier album éponyme. Très vite, elle est comparée à Björk. Si son goût pour les textures sonores très travaillées, à l'instar de la reine des samplers du pays des glaces, n'y est probablement pas pour rien, les influences d'Emilie sont bien plus complexes : Kate Bush, les Beatles, Peter Gabriel, The Cure, Nirvana, Massive Attack, Tricky (avec lequel elle a collaboré), The Who, David Bowie, Lou Reed, ou encore Iggy Pop. Sitôt sorti, sitôt reconnu ! A peine après quelques mois sur le marché, son disque est récompensé par une Victoire de la musique. Le succès confirme vite ce bon accueil de la critique, il y a du talent derrière ces beaux yeux !

Emilie Simon enchaîne rapidement avec un nouveau projet, un défi à la hauteur de ses compétences : la musique du film *La marche de l'empereur*, avec les manchots et la banquise ! L'artiste enregistre et construit ses rythmes avec du verre et d'autres sons cristallins. Sa musique transcende complètement les atmosphères figées de l'Antarctique. Pari totalement réussi qui lui permet de s'imposer facile. Et hop : une nouvelle Victoire de la musique et une nomination aux Césars pour la « meilleure musique écrite pour un film » !

Troisième disque en 2006, avec *Végétal,* dans lequel Emilie Simon joue avec les mots et les sonorités organiques et aquatiques. Des batteries aux clapotis et des beats aux éclats de bois. Boom : nouvelle Victoire de la musique dans la catégorie « Album de musiques électroniques de l'année ». Et les disques continuent à s'enchaîner. 2007, *The Flower Book* (distribué seulement aux Etats-Unis) et *A l'Olympia* (un album live), 2008, la B.O. du film *Survivre avec les loups* de Véra Belmont, 2009, *The Big Machine* et en 2011, *Franky Knight.*

Le 17 mars prochain, Emilie Simon lancera sa *Mue*, sa toute dernière création. *Menteur*, le premier extrait, vient juste de sortir en vidéo sur le net. Le clip, écrit et dirigé par l'artiste, met en scène une Émilie évoluant dans une esthétique tout à fait 50's. Armée d'un look Marylinesque, elle y joue les manipulatrices en robe pailletée sur des sons Funky-pop-calypso-symphoniques. Exquis et aérien ! Le papillon s'envolera sans problème.

M.N.

A travers l'histoire

Construite en 1883, la deuxième gare de Neuchâtel doit être remplacée en 1936 pour répondre à la forte augmentation du trafic ferroviaire. Le nouveau bâtiment, dont l'entrée est créée perpendiculairement aux voies, est légèrement déplacé vers l'ouest. En face de la gare se trouvaient deux établissements pour voyageurs, accolés l'un à l'autre : l'Hôtel Terminus (devenu Hôtel Alpes et Lac) et l'Hôtel des Alpes (dont l'architecture rappelait un chalet helvétique). Ce dernier bâtiment a été détruit en 1957. Sur la carte postale, le photographe s'est placé à l'entrée commune du jardin des deux hôtels, dont les noms figurent à gauche et à droite du portail. Gare de Neuchâtel, carte postale, vers 1908, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte : Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle : Stefano Iori.

No2_22_01_2014.qxd:vivre_la_ville 21.1.2014 15:44 Page 13

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Ville de Neuchâtel mène une politique active en matière d'accueil extrafamilial des enfants. Son réseau d'accueil, destiné aux enfants âgés de 4 mois à 12 ans, est réparti sur plusieurs sites dans les différents quartiers de la Ville. Dans une perspective de renforcement de l'offre en places d'accueil, le Service de l'Accueil de l'Enfance met au concours plusieurs postes à temps partiel.

Pour l'accueil préscolaire (crèches)

des éducateurs-trices de l'enfance

pour des taux d'activité de 50%, 70%, 80%, et 90%.

Pour l'accueil parascolaire (accueil des écoliers)

un-e éducateur-trice de l'enfance

pour un taux d'activité de 30% réparti sur 3 jours par semaine.

Des éducateurs-trices de l'enfance

pour des taux d'activité de 50%, 55% et 85%, répartis sur 5 jours par semaine

Pour chacune de ces fonctions, un titre pédagogique reconnu de niveau ES est indispensable.

Nous proposons un cadre de travail dans une structure publique, avec un projet institutionnel centré sur le bien-être des enfants et la collaboration avec les familles. Les projets et objectifs pédagogiques évoluent avec l'implication des personnes qui composent nos équipes éducatives et de directions.

Si l'un de ces postes vous intéresse, c'est avec plaisir que nous attendons votre dossier complet avec curriculum vitae, certificats et photo, dans lequel vous préciserez le numéro du poste pour lequel vous faites acte de candidature, ainsi que le taux d'activité souhaité, **jusqu'au 7 février 2014** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction: à convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la direction du Service de l'Accueil de l'Enfance, tél. 032 717 74 40. Notre site www.accueil-enfance-ne.ch peut aussi vous apporter des informations utiles quant au fonctionnement de notre réseau d'accueil extrafamilial.

Offre d'emploi

La Direction de l'Urbanisme met au concours, pour le Service des permis de construire, le poste d'

architecte à 100%

Sous la responsabilité du chef de service et en lien étroit avec les inspecteurs des constructions, il/elle aura pour tâches de seconder le chef de service dans les missions suivantes:

- accompagner des projets faisant l'objet de demandes de permis de construire sur le territoire de la Ville de Neuchâtel (contacts avec les architectes et maîtres d'ouvrage, coordination avec les services publics, gestion des délais, etc.);
- instruire les demandes de permis de construire pour la Ville ou sur mandat d'autres communes;
- gérer les procédures d'opposition (instruction des dossiers, relations avec opposants et juristes, séances de conciliation, etc.);
- développer des études en lien avec la mise en œuvre du règlement d'aménagement communal et du règlement des constructions;
- participer à la gestion administrative du service des permis de construire (correspondance, statistiques, classement, archivage).

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'architecte HES, EPF ou autre titre équivalent et pouvez justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de la construction. Vous maîtrisez parfaitement la langue française et les outils informatiques de base (Word, Excel, etc.). Vous êtes intéressé/e par le droit de la construction. Vous êtes capable de travailler de façon autonome à l'intérieur d'une petite équipe et avez des aptitudes relationnelles.

Si vous souhaitez exercer vos compétences au sein d'une collectivité publique dynamique, avec des possibilités de formation continue, veuillez transmettre votre offre complète (lettre de motivation, curriculum vitae, copies de diplômes et certificats) jusqu'au **1er février 2014** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction: à convenir.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de l'architecte communal adjoint au 032 717 76 61, fabien.coquillat@ne.ch.

Quinze minutes d'Histoire

Afin d'immortaliser ce qui a été, et restera, un moment historique, la Ville de Neuchâtel a réalisé un DVD qui retrace les temps forts de la réception organisée en décembre dernier en l'honneur du président de la Confédération, Didier Burkhalter.

Le film, d'une durée de 15 minutes, sera visible dès aujourd'hui sur le site internet de la Ville (www.neuchatelville.ch). Celles et ceux qui souhaitent conserver une trace plus tangible de l'événement peuvent également acquérir le DVD. Le DVD peut être commandé jusqu'au 1er mars au prix de 25 francs (frais d'envoi en sus) auprès de: Ville de Neuchâtel, Chancellerie communale, faubourg de l'Hôpital 2, 2000 Neuchâtel, tél. 032 717 77 11.

Echos

■ M. Olivier Arni, directeur de l'environnement, a représenté les Autorités communales à la présentation du Non-Filtré, mercredi 15 janvier, à l'Hôtel de Ville.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mme Françoise de Dardel à l'occasion de son entrée dans sa 102e année.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Joseph La Commare, architecte à Boudevilliers, d'un permis de construire pour le changement d'affectation de locaux d'exposition de voitures en salle de sport (mise en conformité) 9, faubourg de la Gare, article 16779 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Laurent Wirth. Les plans peuvent être consultés du 17 janvier au 17 février 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Steve Sambiagio, architecte au Landeron (Atelier d'architecture Steve Sambiagio), d'un permis de construire pour l'agrandissement du rez-de-chaussée, la création d'un balcon et de fenêtres en toiture de l'immeuble 62a, route des Gouttes-d'Or, articles 2655 et 2657 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Chady et Vincent Bourquin. Les plans peuvent être consultés du 17 janvier au 17 février 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Sergio Nuñez, architecte à Marin-Epagnier (Espace Blanc SA), d'un permis de construire pour la transformation et la rénovation du bâtiment ainsi que la transformation de surfaces commerciales en appartements 38, rue de l'Ecluse, articles 13552, 13553 et 13625 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Ardam SA. Les plans peuvent être consultés du 17 janvier au 17 février 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Léo Cuche, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Bär SA), d'un permis de construire pour la construction d'une toiture inclinée sur un toit plat 37, rue de l'Ecluse, article 5557 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Liliane et Jean-Marc Ducommun. Les plans peuvent être consultés du 24 janvier au 24 février 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

No2_22_01_2014.qxd:vivre_la_ville 21.1.2014 15:44 Page 14

Programme cinéma pour la semaine du 22 au 28 janvier

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

YVES SAINT LAURENT
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h45, 18h, 20h30.
Acteurs: Pierre Niney, Guillaume Gallienne, Charlotte Le Bon.
De Jalil Laspert.

HOMEFRONT
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Jason Statham, Winona Ryder, James Franco.
De Gary Fleder.

SUR LA TERRE DES DINOSAURES – 3D
6e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 13h45.
De Neil Nightingale.

APOLLO 2

PRÊT À TOUT
1re semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h, 20h45.
Acteurs: Max Boublil, Aïssa Maïga, Chantal Lauby.
De Nicolas Cuche.

L'APICULTEUR
2e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VO/all/fr me au ma 18h15, di 10h30.
De Mano Kahlil.

PARANORMAL ACTIVITY: THE MARKED ONES
4e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Richard Cabral, Carlos Pratts.
De Christopher B. Landon.

LA REINE DES NEIGES – 3D
8e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 13h30.
De Chris Buck.

APOLLO 3

MATCH RETOUR
1re semaine 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Sylvester Stallone, Robert De Niro, Kim Basinger.
De Peter Segal.

LE VENT SE LÈVE
1re semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h15.
De Hayao Miyazaki.

MARY QUEEN OF SCOTS
1re semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ma 17h45.
Acteurs: Camille Rutherford, Sean Biggerstaff.
De Thomas Imbach.

LE MANOIR MAGIQUE – 2D
5e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF sa/di 13h15.
De Ben Stassen.

TEL PÈRE, TEL FILS
5e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO/all/fr di 10h45.
Acteurs: Jun Fubuki, Jun Kunimura, Kirin Kiki.
De Hirokazu Kore-Eda.

ARCADES

LE LOUP DE WALL STREET
5e semaine. 16 ans sug 16 ans.
VF me au ma 14h30, me au di, ma 20h30, VO angl. s-t fr/all lu 20h30.
Acteurs: Leonardo DiCaprio, Jonah Hill, Matthew McConaughey.
De Martin Scorsese.

NYMPHOMANIAC – PART 1
4e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO angl s-t fr/all me au ma 18h.
Acteurs: Charlotte Gainsbourg, Shia Labeouf, Stellan Skarsgard.
De Lars von Trier.

BIO

JAMAIS LE PREMIER SOIR
4e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15.
Acteurs: Alexandra Lamy, Mélanie Doutey, Julie Ferrier.
De Melissa Drigeard.

PHILOMENA
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h30, sa/di 18h, VO angl s-t fr/all me au ve, lu/ma 18h.
Apollo 1: VO angl s-t fr di 11h.
Acteurs: Steve Coogan, Sean Mahon, Judi Dench.
De Stephen Frears.

LE TABLEAU NOIR
10e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 15h.
De Yves Yersin.

REX

12 YEARS A SLAVE
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF je/ve, lu/ma 14h45, me, ve au lu 20h15, sa/di 17h30, VO angl s-t fr/all me au ve, lu/ma 17h30, je, ma 20h15.
Acteurs: Brad Pitt, Chiwetel Ejiofor, Michael Fassbender.
De Steve Mc Queen.

LA REINE DES NEIGES – 2D
7e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa/di 15h.
De Chris Buck.

SNOWPIERCER, LE TRANSPERCENEIGE
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Chris Evans, Tilda Swinton, John Hurt.
De Bong Joon-Ho.

STUDIO

L'AMOUR EST UN CRIME PARFAIT
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15, 20h45.
Acteurs: Mathieu Amalric, Maïwenn Le Besco, Sara Forestier.
De Arnaud Larrieu.

BELLE ET SÉBASTIEN
6e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h, sa/di 13h30.
Acteurs: Félix Bossuet, Tchéky Karyo, Margaux Chatelier.
De Nicolas Varnier.

THE HUNGER GAMES – CATCHING FIRE
9e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson, Liam Hemsworth.
De Francis Lawrence.

LA VIE RÊVÉE DE WALTER MITTY
4e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF sa/di 15h45.
Acteurs: Ben Stiller, Sean Penn, Kristen Wiig.
De Ben Stiller.

QUEEN KONG CLUB – CINÉMA MINIMUM

ORLÉANS – précédé du court métrage PANDORE
Me 29.1 20h. 16 ans sug. 16 ans.
De Virgile Vernier.

L'instantané de Stefano Iori...

... le Non-Filtré est arrivé

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Lecture et Compagnie, ch. de Praz 2a, 2017 Boudry, tél. 079 543 44 62. www.lecture-et-compagnie.ch.

Le Strapontin, agence de location pour concerts et spectacles, point de vente Billetel (Passage Maximilien de Meuron 4), mardi-vendredi 13h à 18h et samedi 10h à 13h, tél. 032 717 79 07.

Ligue neuchâteloise contre le cancer (fbg du Lac 17), ouvert les matins ainsi que mardi et jeudi après-midi, tél. 032 721 23 25, e-mail: lncc@ne.ch.

Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, Conseil social, c/o Pro Infirmis (Maladière 35, case postale), tél. 032 722 59 60, fax 032 722 59 70, secrétariat administratif et cours, tél. 032 913 22 77.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88 – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Cultes et messes des samedi et dimanche 25 et 26 janvier

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène, garderie et école du dimanche à Collégiale 3.

Temple du Bas: je à 10h, médiation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour recueillement. Di à 10h30, culte avec sainte cène.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène, baptême.

Ouest:

Serrières: di à 10h, culte avec sainte cène.

Communauté allemande

Poudrières 21: di à 11h15, Gottesdienst.

Pourtalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h30, messe en croate. Di à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di à 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Anne Kybourg, journaliste
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

Protection de la famille et économie fiscale

Savez-vous que votre fiscalité pourrait être moins lourde d'une façon substantielle?

Concluez un troisième pilier

BUREAU DE COURTAGE INDÉPENDANT
NITERC SERVICES

Jean-Paul Cretin
Pour toutes vos assurances conseil global et personnalisé
j-p.cretin@bluewin.ch
Beau-Site 18 Portable 079 206 94 03
2014 Bôle Tél.+fax 032 842 42 48

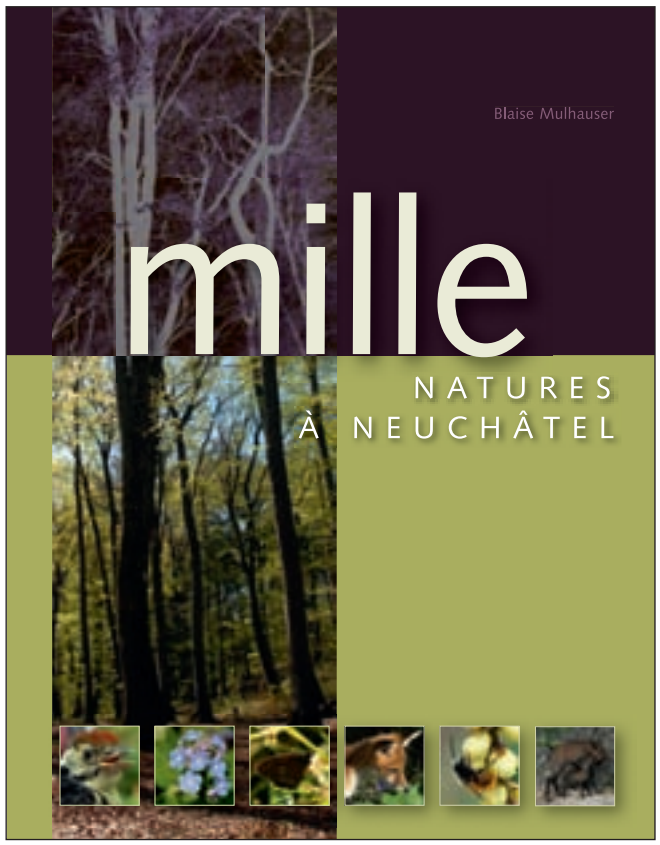

Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 432 pages – 1000 photographies
Prix de vente : 75.– / frais de port en sus

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer au prix de souscription ..... exemplaire(s) de l'ouvrage (75.– / frais de port en sus)

Nom / prénom: .....

Adresse: .....

Code postal / Localité: .....

Date: ..... Signature: .....

Talon à affranchir et à renvoyer à:
Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
jardin.botanique@unine.ch

No2_22_01_2014.qxd:vivre_la_ville 21.1.2014 15:44 Page 16

L'école de prévention de la violence TatouT fête son 10e anniversaire

« Faire face aux situations chaotiques »

L'école d'autoprotection TatouT célèbre ses 10 ans d'activités. Fondée en 1993 à Neuchâtel, elle propose en Suisse romande des cours de prévention de la violence pour les enfants, les adolescents et les adultes. Rencontre avec sa directrice Daphné Jaquet-Chiffelle.

Que représente ce 10e anniversaire pour vous ?

C'est une belle fête ! Un bel accomplissement pour l'équipe qui est là pour le célébrer ! Il faut rester très humble. J'ai essayé de semer des graines et de donner des outils aux élèves qui ont suivi nos cours.

Comment l'école TatouT a-t-elle vu le jour ?

J'ai passé une année à l'Université de Harvard aux Etats-Unis dans le cadre de mes études. Durant mon temps libre, j'ai commencé des cours de prévention de la violence pour adultes. L'approche était originale et ne se limitait pas uniquement à de la self-défense. J'ai été étonnée d'apprendre que plusieurs femmes qui suivaient les cours avaient subi des agressions. J'ai eu envie de développer le côté préventif pour les enfants, de manière à leur donner des outils pour faire face aux situations chaotiques ou aux histoires qu'ils rencontrent dans la cour d'école.

A l'époque, quelles étaient vos motivations, vos aspirations ?

Je ne pensais en tout cas pas en faire mon métier. A l'époque, il n'existait aucun cours de ce genre en Suisse romande. Il a suffi d'une démonstration d'une heure à Neuchâtel pour remplir deux cours. Ceux-ci répondaient bien à une demande. Je donnais mes cours en parallèle de mes études. C'était un hobby, une passion : j'avais beaucoup de plaisir.

Photo : sp

« Plusieurs événements auront lieu dans le deuxième semestre de l'année pour fêter les 10 ans de l'école TatouT », explique sa directrice Daphné Jaquet-Chiffelle.

Quels sont les moments qui ont marqué ces 10 ans d'activités ?

Le démarrage des cours pour les enfants a marqué un tournant. Durant les cinq premières années, je dispensais les cours sur des périodes continues de trois semaines. Ils sont enseignés en équipe. Je faisais venir des Québécois, qui restaient pour plusieurs jours. C'était des moments intenses, mais pas réguliers. J'ai ensuite décidé de former des gens en Suisse. En 2003, l'école a pris son indépendance. Jusque-là, elle gardait un lien serré avec les Etats-Unis. La méthode kid power était un bon programme, mais relativement rigide. Le plan de cours devait être suivi à la lettre et n'offrait pas assez de souplesse. Pour moi, les cours dépendent du public, auquel il faut s'adapter. J'ai éprouvé le besoin de prendre de la distance et de refondre un nouveau programme. On a choisi de rebaptiser l'école TatouT, du nom de l'animal. Il donne lieu à de jolis jeux de mots : « T'as tout en toi ! T'as des atouts ! » Le tatou est petit, mais possède une carapace et peut se mettre en boule pour se protéger. C'est devenu notre mascotte !

Depuis plusieurs années, je reçois des demandes de la part d'entreprises privées ou publiques. Le nombre de cours en entreprise a fortement augmenté ces dernières années. Les participants souhaitent apprendre à mieux faire face à des incivilités. Cela peut concerner des domaines très divers comme les transports publics, la police ou encore les offices de placement. D'autres souhaitent simplement vivre une expérience au travers d'une activité corporelle et terre à terre.

Avez-vous rencontré des difficultés durant cette période ?

Le changement entre kid power et TatouT n'a pas été un moment facile. Il a fallu recréer tout un programme. Sans réinventer la roue, mais c'était un moment intense, une remise en question. La formation d'instructeurs aussi : lorsque l'on forme des gens et que tous ne vont pas au bout, on se pose des questions. Au final, j'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe solide. Nous sommes une quinzaine de personnes réparties dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et du Jura. Tous travaillent à temps partiel et sont issus des domaines de l'éducation ou des arts martiaux. Pour devenir instructeur, ils ont suivi une formation d'une année au minimum, qui correspond à 80 heures de travail.

Comment voyez-vous l'école Tatout dans dix ans ?

Avec la nouvelle génération ! Plusieurs enfants d'instructeurs ont vécu avec les cours TatouT et reprennent le flambeau. On a toujours plein de projets. J'espère qu'il restera une équipe solide composée de bons instructeurs. On va continuer à se remettre en question et à suivre les évolutions.

Avez-vous des projets, des envies à concrétiser pour les années à venir ?

J'ai eu des demandes au niveau des personnes âgées. J'aimerais pouvoir mettre en place un cours spécifique destiné à ce public. Je souhaite aussi développer des modules à la carte. Cela permettrait à chacun de pouvoir approfondir certains thèmes comme par exemple le verbal ou la réaction face à un groupe.

Anne Kybourg

Deux cours TatouT parents-enfants ont lieu samedi 25 janvier à Neuchâtel. Renseignements au 0848 848 117 ou sur www.tatout.ch

Vincent Jaquet-Chiffelle.

Un livre pour commémorer 10 ans d'activités

L'école d'autoprotection TatouT sort un livre pour marquer ses 10 ans d'activités. Destiné aux enfants, il raconte l'histoire d'un tatou prénommée Audrey. Il a été entièrement illustré par le fils aîné de Daphné Jaquet-Chiffelle. « Audrey le tatou, c'est une histoire que maman racontait pendant les cours. Elle m'a proposé de m'occuper des illustrations du livre », explique Vincent, 17 ans. Etudiant au Lycée Denis-de-Rougemont, il sait manier le pinceau avec brio comme en témoignent nombre de ses tableaux. Depuis deux ans, il dessine et peint des tatous. Mère et fils ont découpé le texte en sections et ont choisi les illustrations petit à petit. « Je dessine en fonction de mon inspiration et de mes études », note Vincent. Le résultat est à la hauteur des attentes. « C'est un excellent support pour les cours et un outil pédagogique pour les enseignants et les parents », résume Daphné Jaquet-Chiffelle. D'autres événements permettront tout au long de l'année de célébrer les 10 ans d'existence de TatouT.